

Commune de Chassey-Les-Montbozon
Séance du 19 décembre 2023

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la nouvelle mairie, sous la présidence de M. Michel DELBOS, Maire.

Date de convocation : 06 décembre 2023

Étaient présents : DELBOS Michel, BARETTE David, BOUQUET Océane, CHOPARD Manon, EQUOY Alain, GALMICHE Pauline, HIRN Jean-Claude, MERCIER Richard, NARBÉY Pascal, REGARD Jean-Pierre, THIEBAUD Vincent.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude HIRN

Début de séance : 20h40

Ordre du jour de la séance :

Administration générale

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31/10/2023
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Environnement

- Délibération Renouvellement bail parcelle ZA9
- Délibération Renouvellement bail parcelle ZB62
- Délibération Renouvellement bail parcelle ZC85

Finances

- DM Budget EAU

Informations diverses :

- PLUI : recensement éléments remarquables patrimoine
- Réponse ONF sur requête Communale
- Repas fin d'année : Nb de personnes
- Affouage : Retour sur Nb de réponses
- Divers

Administration générale

Approbation du Conseil Municipal du 31/10/2023

Approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean-Claude HIRN est désigné secrétaire de séance

Rendu-compte des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal : Information

Approuvé à l'unanimité.

Environnement

Délibération N° 43/2023 : Engagement pour les communes du plan de lutte déchets abandonnés

Convention CITEO pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2025

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DELIBERE Article 1er : La Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO est approuvée des membres présents.

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer, par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO, pour la période du 01/01/2024 au 31 décembre 2025.

Information sur concertation ZAER. Accord sur le principe

Fermages

Délibération N° 44/2023 : Renouvellement bail parcelle ZA 9 GAEC CHAGNOT PERRIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le bail de location de terrain de la parcelle ZA 9 « Mont Jésus ». Il arrivait à échéance au 01 janvier 2022.

Le bail est pour une durée de 9 ans renouvelable. La surface est de 85 ares.

La parcelle appartient pour les 13/20 à la commune de Chassey-les-Montbozon et pour les 7/20 à la commune de Thieffrans.

Ladite parcelle est louée à GAEC CHAGNOT-PERRIN, agriculteur à la Maison du Vau, commune de Chassey-les-Montbozon.

La parcelle ZA 9 est louée pour un loyer de 67.68 € pour l'année 2022.

La parcelle sera louée 71.48 € pour l'année 2023 (indice 116.46 en 2023), révisable tous les ans selon l'indice des fermages.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents et autorise le Maire à rédiger le nouveau bail et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Délibération N° 45/2023 : CDG 70 : Renouvellement bail parcelle ZB 62 EARL RICHARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le bail de location de terrain de la parcelle ZB 62 « En Bouloir ». Il arrivait à échéance au 01 janvier 2022.

Le bail est pour une durée de 9 ans renouvelable. La surface est de 1 hectare.

La parcelle appartient pour les 13/20 à la commune de Chassey-les-Montbozon et pour les 7/20 à la commune de Thieffrans.

Ladite parcelle est louée à EARL RICHARD, agriculteur à Thieffrans.

La parcelle ZB 62 est louée pour un loyer de 109.97 € pour l'année 2022.

La parcelle sera louée 116.15 € pour l'année 2023 (indice 116.46 en 2023), révisable tous les ans selon l'indice des fermages.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à rédiger le nouveau bail et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
08	03 : Manon CHOPARD, Pauline GALMICHE, Alain EQUOY	0

Délibération N°46/2023 : Renouvellement bail parcelle ZC 85 GAEC LES PIERRES FLEURIES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le bail de location de terrain de la parcelle ZC 85 « Pré du Veau ». Il arrivait à échéance au 01 janvier 2022.

Le bail est pour une durée de 9 ans renouvelable. La surface est 1 hectare 30 centiares.

La parcelle appartient pour les 13/20 à la commune de Chassey-les-Montbozon et pour les 7/20 à la commune de Thieffrans.

Ladite parcelle est louée à GAEC LES PIERRES FLEURIES, agriculteur Cognières.

La parcelle ZC 85 est louée pour un loyer de 104.65 € pour l'année 2022.

La parcelle sera louée 110.53 € pour l'année 2023 (indice 116.46 en 2023), révisable tous les ans selon l'indice des fermages.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents et autorise le Maire à rédiger le nouveau bail et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Finances

DM N°1 Budget EAU

	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6061 : Fournitures non stockables (eau, énergies...)		130.00 €
TOTAL D011 : Charges à caractère général		130.00 €
D 701249 : Rev agence de l'eau-redv pollu dom	130.00 €	
TOTAL D014 : Atténuation de produits	130.00 €	

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Informations diverses

- Travaux faits et émanations contrôlées à l'église
- Réponse de l'ONF sur l'erreur d'appréciation concernant la vente des bois : un avaloir de 2900 € sur les travaux sylvicoles de l'année 2024 est proposé en dédommagement par l'ONF
- Repas des anciens : 40 personnes inscrites
- 33 Affouagistes sont inscrits pour la campagne 2023 2024

- Recensement des éléments remarquables du patrimoine à inscrire au PLUI. Comprend 2 arbres tilleul petites feuilles aux Forges et platane dans le château Kratz, les croix et fontaines, le muret d'Hervé PETITJEAN, croix et vierge à la Maison du Vau.
Une voie douce pour la promenade, du tilleul des forges à Thieffrans, pour rejoindre la voie verte.
- Changement des compteurs d'eau : projet à prévoir pour le budget eau 2024 ; les modalités pratiques seront définies lors de la préparation du budget.
- Réfléchir au problème de la bascule qui fait des nuisances sonores la nuit, au passage des véhicules.
- Signalisation des priorités à redéfinir pour la circulation à Chassey
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 09 janvier 2024 (orientations budgétaires et des opérations à venir)
- Don à la commune par un Chasséen de livres et documentation
- Devis reçus pour colombarium, à échanger avec Thieffrans
- Insee : information : 228 habitants au 01/01/2021.

Fin de séance à 23h00

Délibérations prises

N° 43/2023 : Engagement pour les communes du plan de lutte déchets abandonnés

N° 44/2023 : Renouvellement bail parcelle ZA 9 GAEC CHAGNOT PERRIN

N° 45/2023 : CDG 70 : Renouvellement bail parcelle ZB 62 EARL RICHARD

N°46/2023 : Renouvellement bail parcelle ZC 85 GAEC LES PIERRES FLEURIES

DM N 1 : Budget EAU

